



L'année 2022 a vu une très forte inflation du prix de l'énergie suite au conflit en UKRAINE qui s'est traduit pour notre commune à une augmentation de 1 point 7 par rapport à 2021.

Face à cette hausse historique des prix de l'énergie, le Gouvernement a mis en place le bouclier tarifaire pour l'électricité et le gaz jusqu'en 2023.

Cependant, ce bouclier tarifaire ne concerne pas tout à fait tous les Français. En réalité, cette mesure s'applique uniquement aux tarifs réglementés EDF et donc seulement aux clients qui disposent d'un contrat tarif réglementé de vente.

Notre commune n'a pu bénéficier de la déclaration en date du 16 septembre 2022 de la ministre déléguée qui a élargi ce bouclier tarifaire aux petites communes ayant un budget communal de moins de 2 millions d'euros et avec moins de 10 salariés.

Pour diminuer la facture d'énergie des communes, le Gouvernement met en place de nouvelles aides à compter du 1er janvier 2023. Toutes les collectivités vont bénéficier de la part d'accise sur l'électricité (ex-taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité TICFE). Part ramenée au minimum autorisé par l'Union Européenne soit 0,5 € du mégawattheure pour notre commune.

Les collectivités non éligibles au bouclier tarifaire, quelle que soit leur taille, vont bénéficier d'un nouveau dispositif : l'amortisseur électricité. L'État prend en charge une partie de la facture d'électricité sur la moitié du volume d'électricité souscrit.

Une collectivité qui bénéficie de l'amortisseur électricité reste éligible au filet de sécurité destiné à compenser partiellement les surcoûts de l'énergie en 2023.

Pour bénéficier du filet de sécurité, la commune doit respecter les 3 critères suivants :

- un taux d'épargne brute 2021 inférieur à 22% ;
- un potentiel financier ou fiscal par habitant inférieur au double de la moyenne de la strate ;
- une perte d'au moins 25% d'épargne brute en 2022, du fait principalement de la hausse des dépenses d'énergie et d'alimentation, et de la revalorisation du point d'indice.



AFFAIRES SCOLAIRES

-Participation aux réunions des maternelles et primaires des deux écoles (projets éducatifs, aménagements des locaux, entretiens de matériels, sécurisation des abords, recrutement d'une ATSEM)

SANTE

Appels téléphoniques, visites aux plus fragiles, transports divers (canicule, confinement) en lien avec la maison de santé.
Rappel = chaque mois, vaccinations gratuites en mairie, P.M.I sur rendez-vous le lundi, permanences sociales sur R.V.

PROJETS

-Collecte don du sang le 23 avril à La Capelle.
-Renforcer et améliorer les actions menées en 2022 (ateliers cuisine avec TAC TIC Animation, partenariat avec la Micro-Folie)
Réflexion sur la mobilité, les transports, l'accès aux soins, aux services, à la culture pour tous.



AFFAIRES SOCIALES

-Travail en équipe, dans le cadre du CCAS avec les bénévoles, le Conseil Départemental et les autres intervenants sociaux des différents services aux personnes.
-Le C.C.A.S, Centre Communal d'Action Sociale, a pour mission de venir en aide aux personnes vulnérables, et répondre à leurs attentes et à leurs besoins.
Le C.C.A.S. supporte financièrement et techniquement avec son propre budget les actions sociales orientées vers les habitants de La Capelle. Le Maire le dirige avec huit conseillers et huit représentants de la vie associative et caritative.

PERMANENCES

Le jeudi, en quinzaine, salle des associations : accueil et écoute de toutes demandes concernant renseignements et aides diverses, orientation et accompagnement si nécessaire vers les services adéquats : assistante sociale, CAF, mission locale, chantier d'insertion, centre social, médiateur, rénovation des logements, maison de santé, service à la personne...

BANQUE ALIMENTAIRE

Distribution de colis deux jeudis par mois. L'adhésion à la B.A. nous a permis d'avoir un barème de « reste à vivre » pour chaque foyer en fonction du nombre de personnes. Règlement à la B.A. de 0,35 ou 0,26 euros par kg de denrées (produits secs, surgelés et ramasse de surplus à date courte) et pour des colis de 30 à 50 euros une participation minimale de 1 ou 2 euros par foyer. Nous aidons une cinquantaine de foyers soit 90 personnes dont 30 enfants (4 bébés) soit :

- 1/3 de personnes seules en majorité des femmes de plus de 50 ans.
- 1/3 de familles mono parentales (1 à 3 enfants)
- 1/ 4 de couples avec enfants (1 à 4 enfants)
- 3 couples

En majorité, ces personnes bénéficient d'un suivi social avec comme ressources : le R.S.A, ASS, A.A.H., chômage ou pension de retraite.
Ponctuellement, colis de dépannage aux personnes du 115 et des foyers Coallia, Accueil et Promotion.

ACTIONS 2022

-Le questionnaire adressé aux personnes âgées,
-L'organisation de la fête des Mères avec la mairie et l'Association Familiale,
-Le dispositif CAP Jeunes en partenariat avec le Conseil Départemental, la mairie (30 emplois d'été- financement d'un projet : permis de conduire etc...)
-Le repas dansant des seniors (168 personnes avec la participation de 5 commerçants capellois)
-La collecte B.A chez Carrefour Market (560 kg de denrées)
-Bons de Noël de 30 euros pour chaque Capellois de plus de 70 ans.
Participation au réveillon solidaire avec TAC TIC et d'autres partenaires sociaux.



LES VOEUX DU MAIRE



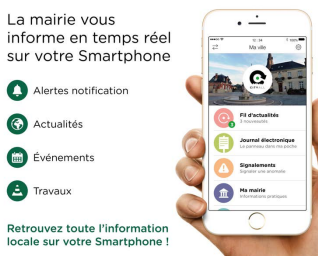
Chères capelloises, Chers capellois,

RESTEZ INFORMÉS DES ACTUALITÉS

La commune vous informe des actualités, des événements, des alertes et des travaux en temps réel. Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone portable.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE



Directeur de publication : Johann Wery
Conception Réalisation : Commission Communication
Images : Freepik
Crédit photos : Mairie
I.P.N.S / 900 exemplaires
Impression encre végétale

INFOS - CONTACT

MAIRIE DE LA CAPELLE
34 rue du Général de Gaulle 02260 LA CAPELLE
03 23 97 52 00 - mairie@villedelacapelle.fr - www.lacapelle02.fr



JANVIER 2023

Johann WERY
Maire de La Capelle
Vice-président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
en charge de la mutualisation et de la communication



Rétrospective 2022

COMMUNICATION CULTURE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

COMMUNICATION

Supports de communication personnalisés
La commune partenaire d'une journée de courses

ENVIRONNEMENT

Inventaire de 50 chemins ruraux pour un linéaire de 19 km ouverts à la balade

Eco pâturage - printemps et automne avec animations

Aire Terrestre Educative : les élèves poursuivent leur inventaire naturaliste

Concours des Maisons fleuries

Maintien des 3 fleurs suite au passage du jury Villes et Villages Fleuris

CULTURE

A la Médiathèque

Compagnie "Les lucioles s'en mêlent" - histoires, messages et chants pour le jeune public

Collecte de bouchons plastique pour l'association les bouchons d'amour

Inauguration de la grainothèque et la cabane à livres

Expositions de peintures et/ou dessins proposées par Nicole Locatelli, Dominique Beaudoin, Marie Noëlle Vigneron, Mme Delannoy, les pinceaux d'O et Coraline Dienne auteure.

Compagnie l'Embardée avec le « Spectacle robotisé » et la démonstration de Hip Hop à destination des ados

Ateliers : jardinage, loisirs créatifs, Noël solidaire

Ateliers DEMOS avec l'apprentissage des cuivres pour les 7-9 ans en place depuis ce début d'année (encore quelques places disponibles)

Théâtre

Compagnie Théâtrale du Bernavillois avec la pièce « Pourquoi les innocents avouent-ils ? »

Pièce de Théâtre « Célimène et le Cardinal ». Les bénéfices ont été reversés à la ligue contre le cancer dans le cadre de l'opération "Octobre Rose".

PATRIMOINE

Rénovation du calvaire toujours en cours

La Brosserie : c'est le nom choisi pour identifier le Tiers-Lieu situé rue des Andiers.

Villa Pasques

Journées du patrimoine : balade sur le thème du « chemin du poilu » 30 marcheurs pendant le week end

Exposition temporaire « 2 générations, 2 conflits, 2 tenues, 1 même courage » - 400 visiteurs de mi septembre à fin décembre

Eglise

Concert de flûtes par l'Ecole Intercommunale de Musique

Concert de l'Harmonie lors de la Ste Cécile

Proposition de location de vélos électriques aux touristes hébergés dans les gîtes et en chambres d'hôtes de la commune (en partenariat avec le Garage solidaire)

Plantation d'un verger avec des arbres de variétés locales

Réflexion sur l'implantation d'un parcours santé

Aménagement d'un espace ados à la médiathèque

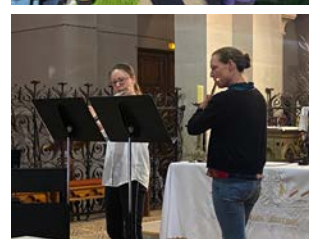
Programmation de la prochaine saison culturelle de la Villa Pasques

Aménagement d'un chemin de la mémoire entre la Villa Pasques et la Pierre d'Haudroy

Travaux de rénovation des chapelles et mise en place d'une micro balade

Balisage d'une boucle de randonnée sur le secteur du Bois la Dame

Mise en valeurs des points potentiellement touristiques de la commune : le musée du père Dehon, l'église Ste Grimonie œuvre de Charles Garnier, l'Hippodrome, la Villa Pasques.



MONDE ASSOCIATIF

- 52 associations déclarées en préfecture pour un montant global de 80 000 € de subventions communales.

- 13 mars 2022 : installation du Conseil Local de la Vie Associative Capellois.

MANIFESTATIONS 2022

- 13 juillet : la Retraite aux flambeaux avec la participation des associations et de l'ALSH suivie du feu d'artifice.

- 14 juillet : le traditionnel défilé accompagné de l'Harmonie municipale puis de la remise de récompenses des maisons fleuries.

Une calculatrice et un dictionnaire Français/Anglais ont été offerts aux futurs élèves Capellois entrant au collège.

Deux concerts ont été proposés l'après-midi sur la place de la Demi-Lune où une restauration et une buvette ont été tenues par les associations membres du CLVA.

- 6 et 7 août : organisation de la fête communale avec manèges et concert des années 80 le samedi soir du célèbre DUO Falko et Valy.

Durant ces deux jours, vous avez pu vous restaurer et vous désaltérer à la buvette tenue par les associations membres du CLVA.

La journée du dimanche a laissé place à la brocante organisée par l'association du Messenger Capellois.

- Du 28 octobre au 3 novembre : les associations membres du CLVA ont organisé un parc de structures gonflables pour les enfants, installé au sein même de la halle Michel Flandre avec petite restauration et buvette.

- Le week-end des 17 et 18 décembre s'est tenue la 3ème édition du marché de Noël avec la participation très active des associations Capelloises, commerçants Capellois, professionnels et particuliers avec la diffusion exceptionnelle sur grand écran de la finale de la coupe du monde de football qui malheureusement a vu l'équipe de France s'incliner.

DIVERS EVENEMENTS 2022

- Les 5 et 6 mars s'est couru le premier rallye régional automobile des Boucles Capelloises organisé par l'association Autosport Capellois.

Pour information, la 2ème édition aura lieu les 27 et 28 mai 2023

- Le 6 août, à l'hippodrome s'est joué le Grand concours de pétanque organisé par l'association de la Stella Pétanque qui a rassemblé cette année environ 230 équipes en doublette.

- Les 2, 3 et 4 septembre s'est déroulée la traditionnelle foire aux fromages avec cette année une grande nouveauté : la mixité autorisée dans les deux grands concours que sont le plus grand mangeur ou mangeuse de fromage blanc et de maroilles.

- Tennis de Table Capellois vainqueur de la coupe de l'Aisne.

- 60ème anniversaire de l'Harmonie de La Capelle à la halle Michel Flandre



SECURITE

- 23 caméras au total implantées sur la commune et 37 réquisitions judiciaires sur l'année 2022.

Le dispositif a permis une plus value à l'enquête de plus de 50%.

Sécurisation aux abords des écoles et modifications apportées en 2022 :

- Rue Édouard Mambour (école maternelle). Sens de circulation modifié et zone de rencontre créée.

Stationnements tracés sur la chaussée pour libérer les trottoirs.

INFORMATIONS DIVERSES

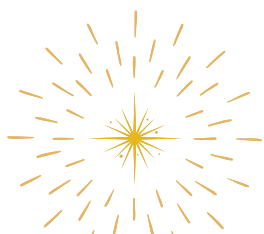
- Nouvelles dispositions applicables aux passages piétons avec la réalisation en amont de ceux-ci d'une zone tampon comprise entre 3 et 5 mètres qui permettra de dégager les angles et de ne plus masquer les piétons qui souhaitent s'engager.

Des potelets rouges avec des boules blanches sur le dessus ont également fait leur apparition. La finalité étant de signaler la présence d'un passage protégé et d'éviter qu'un véhicule s'y stationne.

Actuellement, ces dispositions sont vivement conseillées mais seront obligatoires dès 2026.



TRAVAUX



- Mise en place du remplacement de Marc Grandin au 1er octobre 2022
- Aménagement rue Jules Carrière en 2 phases : l' enfouissement des réseaux et la réfection des trottoirs et de la chaussée
- Réaménagement de l'ancien local Resto du Cœur fin 2021 début 2022
- Achat de l'immeuble « La Calèche Fleurie ».

La SAS Les Saveurs de nos fermes créée le 1er mai 2022 occupera les locaux au plus tard en septembre prochain

IMMEUBLE LE RELAIS

Remplacement des vitrines pour accueillir un magasin de vêtements suite au transfert de l'esthéticienne dans un autre local

- L'aménagement de 2 appartements, un de type T2 et un autre de type T3 ainsi que d'un parking est en cours.

ECLAIRAGE PUBLIC

- Mise en place d'une première tranche leds sur secteur Nord Est de la ville

Le gain de consommation escompté selon calcul réalisé par l'USEDA (et tenant compte aussi d'une réduction de puissance de 50 % entre 22h et 6h) est de 66 %.

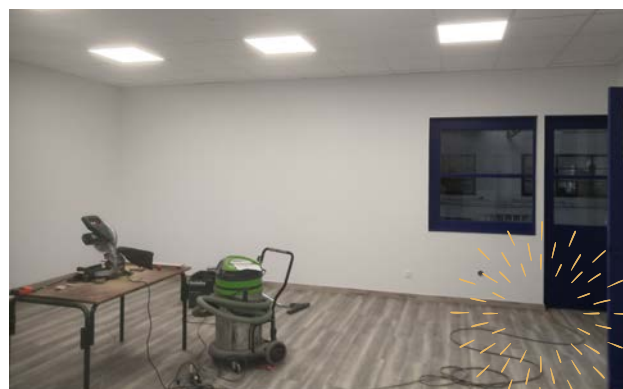
Le conseil municipal a opté pour l'accélération du programme en 2023 alors qu'il était initialement prévu de l'étaler sur 3 années.

TRAVAUX DIVERS

- Passage piétons rue du Général Debeney à proximité du Sacré-Cœur
- Sécurisation Rue Édouard Mambour - Signalétique, création parkings
- Amélioration de la sécurité rue du Docteur Clercq consistant en la pose de panneaux, réduction vitesse, pose balises

- Démarrage de la réfection toiture - salle tennis - par le remplacement des gouttières après élagage de la haie de thuyas.

- Installations électriques aux écoles :
- > Mise en place de détecteurs de présence pour réaliser des économies de consommation
- > Amélioration de l'éclairage à l'entrée pour une meilleure sécurité des personnes empruntant le passage
- Réalisation d'un muret aux écoles
- Installation de gabions à la Médiathèque
- Réfection toiture logement école maternelle
- Achat et installations de poubelles de rue
- Installation de l'aire de jeux par nos services (préparation du sol, pose des rondins sur le pourtour, nivellement des abords)
- Élagage des arbres route d' Hirson pour répondre à un problème de sécurité



- En ce qui concerne les divers travaux réalisés au Tiers Lieu « La Brosserie », ils ont été réalisés en partie par le service technique pour plafonds, cloisons et peintures.

Ces locaux abritent désormais le garage solidaire, l'entreprise HG Aisne Habitat ainsi que le bureau d'une infirmière

- Remplacement chaudière chauffage central de la mairie

- Quelques mots sur le Lotissement La Haie Bergère :

A l'heure actuelle, 6 terrains ont été vendus sur 16 parcelles disponibles.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'entreprise SALENGROS qui a acheté l'ancien parc de l'équipement a obtenu son permis de construire pour réaliser un commerce de matériaux. Les travaux ont démarré fin décembre dernier et viendront conforter la zone d'activité.

Nous avons accueilli ou enregistré la création depuis début 2020 de 17 nouvelles sociétés ou structures commerciales qui ont choisi de se fixer dans notre ville.

Afin de s'adapter à la hausse du coût de l'énergie, nous avons sollicité notre chauffagiste accompagné d'un expert en suivi et régulation des consommations, pour établir un diagnostic dans les bâtiments communaux, en commençant par les plus énergivores. Une proposition chiffrée est attendue pour ce début 2023.

En ce début d'année, reprise du dossier d'aménagement des abords de l'église qui aurait dû démarrer en septembre dernier mais qui a été retardé en raison d'un diagnostic archéologique demandé par la DRAC.

Celui-ci a eu lieu en octobre.

PROJETS

- Sécurisation mairie (visiophone et lecteur de carte aux entrées), voire autres bâtiments
- Gérer les consommations énergétiques
- Abords église
- Poursuite mise en place leds (2ème et 3ème tranche)
- Poursuite réflexion pour commerce face à la mairie
- Electricité salle tennis (après visite consultant de la fédération)
- Rénovation de l'intérieur de l'église et des vitraux
- Eclairage du parvis de l'église
- Consultation entreprises pour travaux après contacts avec les représentants de la SAS Saveurs de nos fermes
- Isolation des murs intérieurs de la salle des Expositions
- Mise en sécurité du lavoir
- Remplacement du parc informatique de la mairie
- Réflexion pour travaux d'économie d'énergie au Foyer Club
- Revaloriser la chapelle Sainte-Grimonie
- Toilettes parking poids lourd
- City Stade
- Toiture école primaire
- Sonorisation

